



Membres : Martine Thévenard – Luc Chaudron – Michel Regnault

Pratiquer le cyclotourisme malgré un handicap relève parfois d'un pari à tenir.

Heureusement, il existe des aides :

- Humaines avec les clubs qui accueillent (Tandem Club Dijonnais,...) pour la Côte d'Or
- Matérielles avec les vélos adaptés (tricycles, vélos couchés, ...) sans oublier les tandems où le pilote prête ses yeux à un mal-voyant (Tandem Club Dijonnais, Semur-en-Auxois, Chevigny-St-Sauveur, ...).
- Faire oublier le handicap pour mieux s'intégrer dans un groupe (sorties)

Objectifs 2021

- Montrer que quel que soit le handicap, le cyclotourisme reste accessible à toutes et tous.
- Accueillir dans les clubs les personnes en situation de handicap. Notre Fédération a d'ailleurs prévu depuis 2019 une aide financière directe pour les clubs accueillant des personnes à mobilité réduite.
- Être partenaire du Tandem Club Dijonnais lors de l'organisation de la "Randonnée du Patrimoine pour tous" prévue le **samedi 18 septembre 2021** à Villebichot pour un après-midi "randonnée, rencontre, cyclo découverte, atelier de maniabilité" à destination des personnes en situation de handicap, mais aussi, pour toutes celles et tous ceux qui souhaiteront participer.

À vélo tout est plus beau !